



Réduction des herbicides: retours d'expérience du Domaine des 2 Arcs

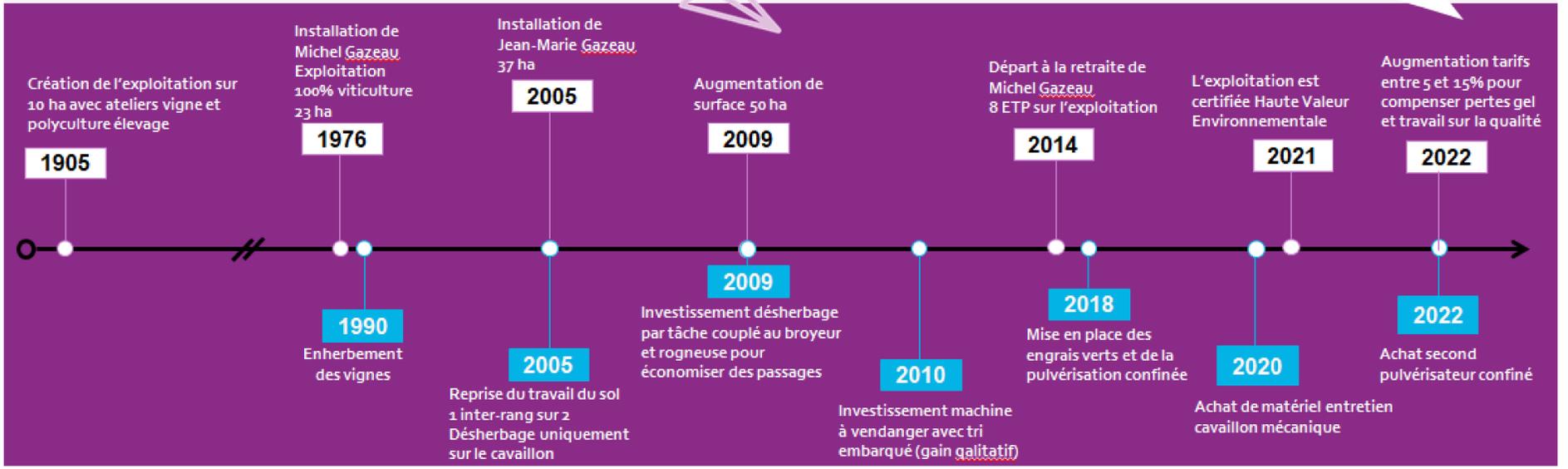


LA TRAJECTOIRE EN QUELQUES ÉTAPES



L'exploitation 2022 en quelques chiffres:

- Objectifs de production: 50-55 hL/ha
- Débouchés commerciaux: 60% vente directe, 40% négoce
- Main d'œuvre: 1 exploitant + 6 ETP permanent, 2 ETP saisonniers
- Parcelaire regroupé



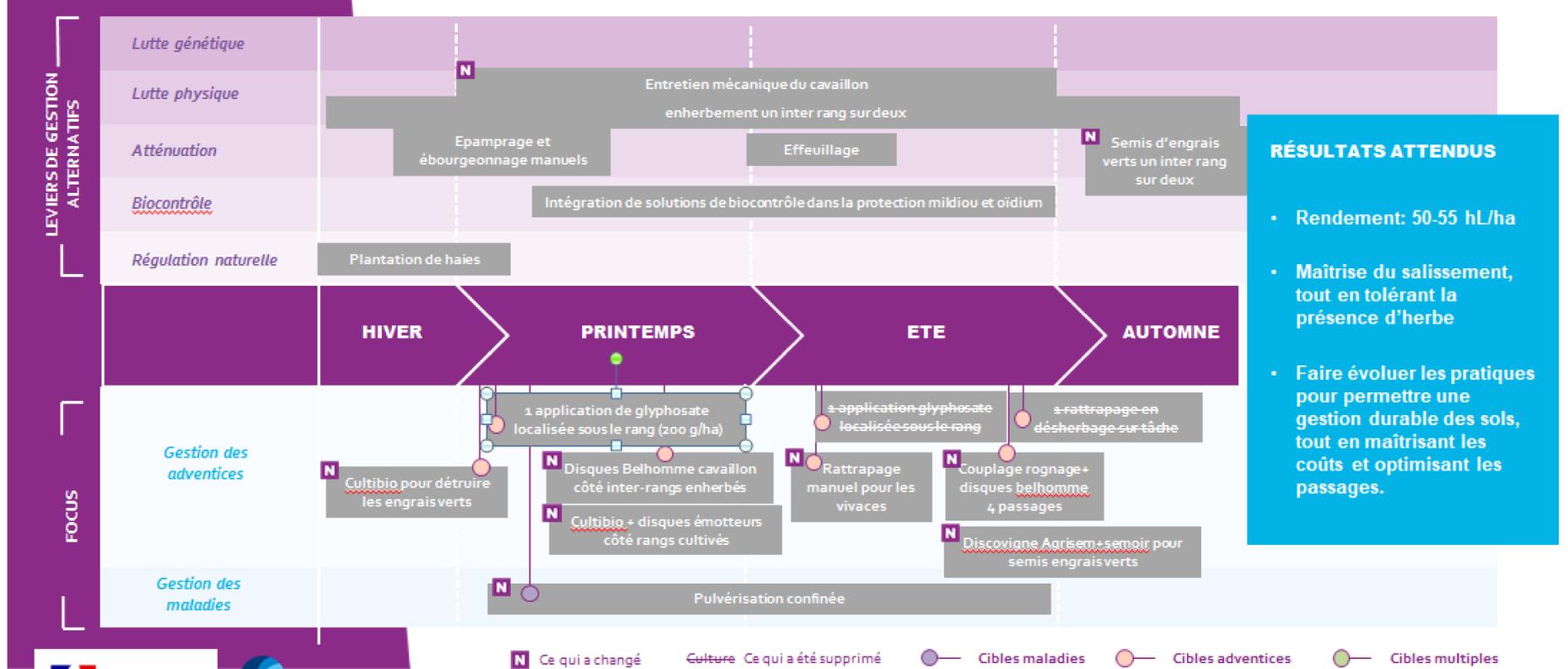
2017 Évènement/changement au niveau de l'exploitation

2016 Évènement/changement agronomique au niveau du système de culture



FICHE TRAJECTOIRE

LA STRATÉGIE DU DOMAINE DES 2 ARCS 50 hectares, vignoble 5000 pieds/ha



RÉSULTATS ATTENDUS

- Rendement: 50-55 hL/ha
- Maîtrise du salissement, tout en tolérant la présence d'herbe
- Faire évoluer les pratiques pour permettre une gestion durable des sols, tout en maîtrisant les coûts et optimisant les passages.

N Ce qui a changé Culture Ce qui a été supprimé ● Cibles maladies ● Cibles adventices ● Cibles multiples



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office français pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

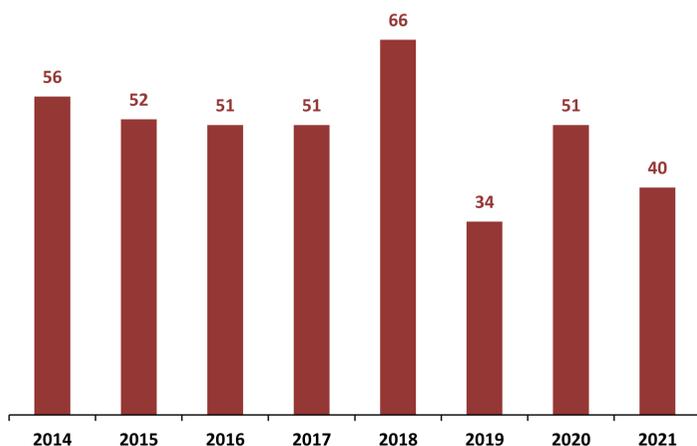




Réduction des herbicides: retours d'expérience du Domaine des 2 Arcs

Bilan technico-économique pluriannuel 2015-2021:

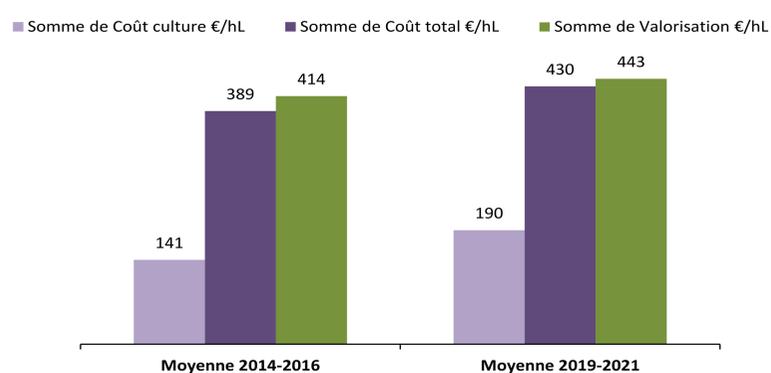
Evolution pluriannuelle des rendements de l'exploitation



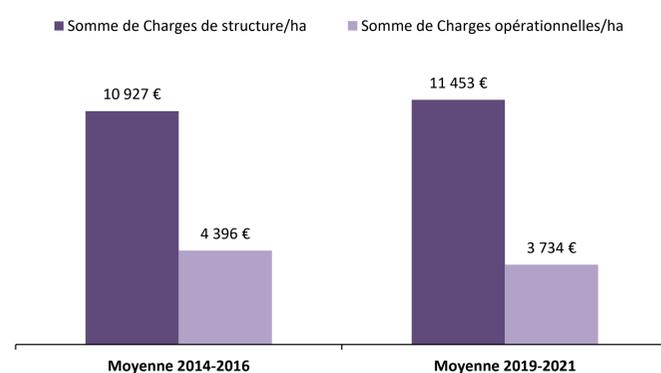
Matériels présents sur l'exploitation:

- 3 tracteurs 4 roues motrices
- 2 appareils pulvérisation confinée
- 1 disco vigne Agrisem
- 1 cultibio
- 1 actisol
- 1 cadre Belhomme

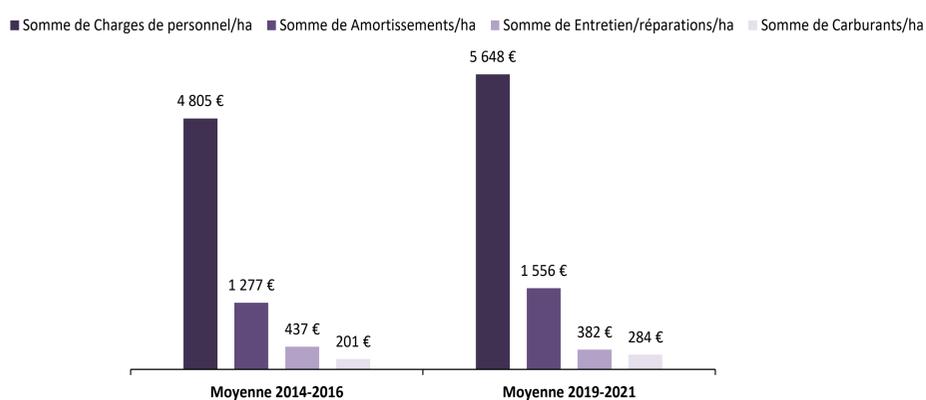
Evolution des coûts de production vs valorisation en €/hL



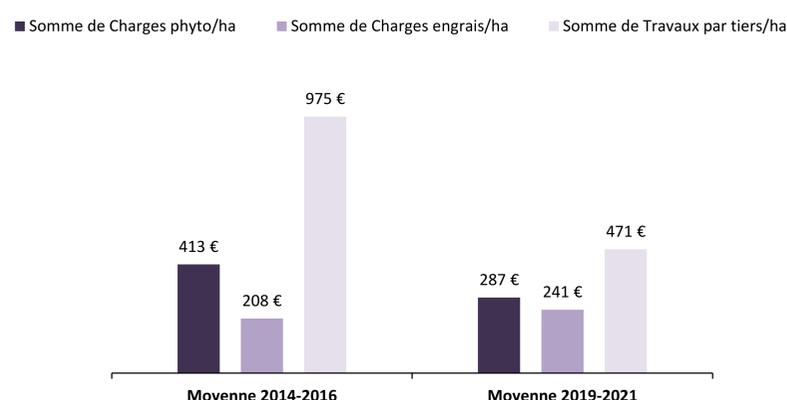
Evolution des charges de structure et des charges opérationnelles en €/ha



Evolution des charges de structure en €/ha liées à la vigne



Evolution des charges opérationnelles en €/ha liées à la vigne



En conclusion, les principales variations observées entre les périodes 2014-2016 et 2019-2021 sont:

- ✓ Maintien des rendements de l'exploitation (sauf aléa climatique en 2019 et 2021)
- ✓ Augmentation des charges de structure liée en partie à l'amortissement du matériel
- ✓ Amélioration de la valorisation de la production de 7%
- ✓ Augmentation du coût de production à la vigne de 25%
- ✓ Augmentation des charges de main d'œuvre de 15%
- ✓ Diminution des charges phytosanitaires de 30%
- ✓ Augmentation des charges de carburants de 30%

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office français pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

